

Surveillant du patrimoine de la voirie et des réseaux divers et de l'urbanisme

Poste à pourvoir : le 1^{er} juin 2022

Date limite de candidature : 07 mai 2022

Type d'emploi : permanent – vacance d'emploi

Descriptif de l'emploi

La commune de Nieul-sur-Mer, 6000 habitants, dans l'agglomération de La Rochelle, recherche un surveillant du patrimoine de la voirie et des réseaux divers et de l'urbanisme. Rattaché au directeur des services techniques, vous avez pour mission de surveiller le domaine public de la voirie et de l'urbanisme en vous assurant du respect de la réglementation.

Missions principales

- Gestion des DT-DICT, des demandes d'arrêtés de circulation et de stationnement, de permis de stationnement et permissions de voirie, de grues, d'échafaudages, etc... et prendre les actes administratifs adéquats : (instruction, réponse et suivi).
- Surveillance du domaine public avec recensement des anomalies repérées voirie, mobilier, dépôt : sauvage, pollution, espaces (avec envois de courrier et mesures coercitives aux administrés/ entreprises si nécessaire).
- Suivi des Occupations du domaine public
- Suivi des entreprises intervenant sur le domaine public (concessionnaires, élagage, hydrocurage, balayage ...)
- Suivi des conformités et Interventions dans le domaine de l'urbanisme.
- Suivi de la bonne exécution des travaux des entreprises extérieures (sécurité, conformité, solidité), établir les attachements et la réception des travaux.
- Rappel des règles de sécurité et de signalisation sur les chantiers occupant le domaine public
- Gestion des demandes des administrés en lien avec le domaine public
- Suivi des éventuels contentieux,
- Gestion de la partie technique lors des déclarations assurance lors de sinistre et vandalisme en lien avec le domaine public
- Suivi des petits chantiers de VRD en lien avec la DSTU
- Faire respecter le règlement de voirie Profil recherché

Profils recherchés

Savoir-être :

Sens de la négociation et de la médiation,

Respect des personnes, fermeté

Sens de l'organisation et capacité d'adaptation

Esprit d'équipe, Initiatives et autonomie dans le travail.

Savoir-faire :

Comprendre et analyser les demandes des habitants et usagers,

Informers les habitants et usagers (savoir expliciter et justifier la réponse apportée),

Savoir conduire et formaliser un état des lieux préalable ou à postériori,
Comprendre et analyser les besoins des intervenants sur l'espace,
Planifier l'intervention et prendre les arrêtés et autorisations d'occupation du domaine public correspondants,
Informers sa hiérarchie de situations problématiques

Temps de travail : Complet, 35 h 00 hebdomadaires

Informations complémentaires :

Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE et CIA) + CNAS

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser, soit par courrier, à Monsieur le maire - rue de Beauregard - 17137 Nieul-sur-Mer, soit par mail à mairie@nieul-sur-mer.fr

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Monsieur Olivier VAYRE, directeur des services techniques et de l'urbanisme au 05 46 37 88 57